

**Procès-verbal** de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Richelieu, tenue le 16 décembre 2019, à 19h00, à la salle des assemblées du conseil au 200, boulevard Richelieu, à Richelieu, à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères Jo-Ann Quérel et Tania Ann Blanchette et Messieurs les conseillers Stéphane Bérard, Claude Gauthier, Jacques Darce et Bruno Gattuso, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacques Ladouceur.

Madame Ann Tremblay, directrice générale, et Madame Roxanne Veilleux, greffière, assistent également à cette séance.

La greffière fait la lecture de l'avis de convocation aux membres du conseil municipal reçu le 13 décembre 2019 et dont les points à l'ordre du jour sont les suivants :

**LECTURE FAITE**

1. Adoption des prévisions budgétaires 2020 non consolidées;
2. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022;
3. Publication d'un document explicatif sur le budget 2020;
4. Période de questions portant exclusivement sur le budget 2020;
5. Levée de l'assemblée.

**19-12-307**

RÉSOLUTION

**1. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 NON CONSOLIDÉES**

Il est proposé par Claude Gauthier appuyé par Bruno Gattuso et résolu unanimement que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2020 non consolidées, lesquelles se résument comme suit :

Prévisions budgétaires 2020 non consolidées – Résultats détaillés

<b>Revenus</b>	
Taxes	6 903 444 \$
Paiements tenant lieu de taxes	70 700 \$
Transferts	123 437 \$
Services rendus	98 300 \$
Imposition des droits	183 500 \$
Intérêts	82 000 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>7 461 381 \$</b>
<b>Dépenses et affectations</b>	
Administration générale	1 329 940 \$
Sécurité publique	1 455 683 \$
Transport	1 956 242 \$
Hygiène du milieu	1 838 042 \$
Santé et bien-être	62 767 \$
Aménagement, urbanisme et développement	186 533 \$
Loisirs et culture	968 351 \$
Frais de financement	224 123 \$
Remboursement de la dette	409 100 \$
Remboursement du fonds de roulement	92 000 \$
Affectations	-1 061 400 \$
<b>Total des dépenses et affectations</b>	<b>7 461 381 \$</b>

Adoptée.

**19-12-308**

RÉSOLUTION

**2. ADOPTION DU PROGRAMME  
TRIENNAL DES DÉPENSES EN  
IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022**

Il est proposé par Jacques Darche appuyé par Jo-Ann Quérel et résolu unanimement que le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2020-2021-2022 au montant total de 20 223 600 \$.

Adoptée.

**19-12-309**

RÉSOLUTION

**3. PUBLICATION D'UN DOCUMENT  
EXPLICATIF SUR LE BUDGET 2020**

Il est proposé par Stéphane Bérard appuyé par Tania Ann Blanchette et résolu unanimement que le conseil municipal autorise la publication d'un document explicatif sur le budget 2020 dans un Courant spécial budget et que cette publication soit distribuée gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la Ville, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET 2020.**

**19-12-310**

RÉSOLUTION

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par Jo-Ann Quérel, appuyé par Stéphane Bérard et résolu unanimement que la séance extraordinaire soit levée à 19h05.

Adoptée.

---

Jacques Ladouceur  
Maire

---

Roxanne Veilleux  
Greffière